

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 4 novembre 2018 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

**Président :** Pierre BLANCHARD

**Membres du Conseil de Ligue présents :**

Emmanuel BARCELO, Nicole BERNARD, Philippe BOLMONT, Philippe BORDES, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDEU, Michel GROSS, Jean-Luc HOSY, Françoise LAPICQUE, Adeline LENGERT, Jean-Claude LIEBON, Christophe PORTE, Corinne STOFFEL, Dominique THIRION, Anthony SCREMIN, Bernard SIMONIN, Hervé VAZART (CD10), Alain PERRON (CD51), Claude BERNARDIN (CD54), Catherine GERMAIN (CD55), Françoise NOMINE (CD57), Nicolas VEJUX (CD67), Etienne ROBERT (CD 88), Claude SPIECKER (CD68)

**Membres du Conseil de Ligue excusés :**

Jean-Emmanuel LEGRY, Michel MARTIN, Julie PILLETTE, Yann DEPPE (CD52), Julien DUPONT (CD08)

**Services Régionaux :**

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services  
Catherine BARBIER - CARPENTIER, Responsable Administrative et Sportive  
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation  
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional  
Silvia DA SILVA, Benjamin GENIN, Sébastien KOEHLER, Guillaume KRATZ, Cédric LACHAMBRE, Cyril MAYEUX, Matthieu MICHEL, Jérôme RICHERT, Thierry WICK

**Associations présentes ou représentées :**

**CD 08 :** ROCROI US / GIVET CTT / BAZEILLES PPC / TAGNON PPC / REVIN - HAYBOISE TT / FLOING PPC / CHARLEVILLE MEZIERES ARDENNES / ETREPIGNY TT / MONTCY NOTRE DAME PPC / CLAVY WARBY ASL / WARCQ TC / LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY / POIX TERRON CTT / NOUZONVILLE CTT / GLAIRE ASTT / CARIGNAN YVOISIEN CTT / CHEMERY SUR BAR CO

**CD 10 :** MOUSSEY CS / ROMILLY SPORTS 10 / ST PARRIS AUX TERTRES AST / TROYES JG / BAR SUR SEINE FJ / LA CHAPELLE ST LUC AJFB / ARCIS MAILLY ASA TT / SAINT ANDRE ASTT / BAYEL CO / ST MESMIN-VALLANT TT / ROMILLY-VILLENAUXE CAP

**CD 51 :** REIMS OLYMPIQUE TT / CHALONS ASPTT / FISMES ARDRE VESLE US / REIMS ASPTT / TAISSY ASTT / EPERNAY PPC / VRAUX JUVIGNY RC / SC MESNILOIS / FRIGNICOURT PPC / CS BETHENY TT / GIVRY-EN-ARGONNE ATPP / GUEUX TINQUEUX ASTT / PRINGY FR / CHALONS-EN-CHAMPAGNE TT / REIMS AMICALE JAMIN

**CD 52 :** ST DIZIER CSB / CHALINDREY CS / EURVILLE BIENVILLE Jeunes / CHANCENAY-SLO TT / CHAUMONT ECAC / MONTIGNY LE ROI AJP / NOGENT ASNTT /

**CD54 :** BLAINVILLE DAMELEVIÈRES AC / BRIEY U.S. TT / ESSEY LES NANCY T.T. / FOUG C.P. / FROUARD O.F.P. / HERSERANGE ASTT / LAXOU ALEZ / LONGUYON E.S.L. / DOMBASLE STT / LUNEVILLE A.L.T.T. / NANCY ASPTT-JARVILLE Jeune / NEUVES MAISONS TT / SAINT MAX T.T.H.R. / TOUL ECROUVES ASCTT / VILLERS LES NANCY C.O.S. / MALLELOY F.J.E.P. / LAY ST CHRISTOPHE TT

/ HEILLECOURT LR / DIEULOUARD F.J.E.P. / BAYON TT / SEICHAMPS E.P. / LUDRES FLAVIGNY TT / CHANTEHEUX-CROISMARE TT / TIERCELET MJC / BLENOD MONTAUVILLE TT / VILLEY SAINT ETIENNE MJC / HERIMENIL T.T. / PONT A MOUSSON A.S.T.T. / BAINVILLE AUX MIROIRS F.R. / VANDOEUVRE ASCI / AFFLEVILLE ASC / JARNISY TT / CHAMPIGNEULLES TT / BACCARAT ABTT / VILLERS LA MONTAGNE FEP / VANDOEUVRE ASTT / HOUEMONT ATT

**CD 55 :** ST MIHIEL P.P.C. / ANCERVILLE M.J.C. / STENAY P.P.C. / VERDUN S.A.V.T.T. / FAINS LES SOURCES AEL / MONTMEDY P.P.C.M. / ETAIN RASS / LIGNY EN BARROIS T.T.

**CD 57 :** FAULQUEMONT E.S.C. / HAGONDANGE E.S. / L HOPITAL P.P.C. / MANOM J.S. / MONTIGNY LES METZ T.T. / OBERGAILBACH U.P. / SAINT AVOLD C.T.T. / SARREGUEMINES A.S. / THIONVILLE TT / WILLERWALD A.S. / SPICHEREN C.S.N. / FREYMING-ST MAURICE CCL / MORSBACH Sarre et Moselle ASTT / AMNEVILLE T.T. / TERVILLE FLORANGE OCTT / ILLANGE USTT / CLOUANGE T.T. / CREUTZWALD E.P. / SCHOENECK T.T. / BASSE HAM ALPA / MAIZIERES LES METZ T.T. / SARREBOURG TT / HAYANGE U.S.T.H. T.T. / ROUHLING CTT / STE MARIE AUX CHENES ASPTT / SAINT JEAN KOURTZERODE LJ / KNUTANGE-NILVANGE TT / VERGAVILLE F.R. / ST JEAN ROHRBACH ALPR / BERTRANGE-DISTROFF TT / HUNDLING C.P.H. / BEHREN LES FORBACH TT / VITTERSBOURG / METZ TT / SIERCK SLPTT / PHALSBOURG TT

**CD 67 :** STRASBOURG ST JEAN CS 1852 / STRASBOURG CHEMINOTS ASCS / ILLKIRCH GRAFFENSTADEN AP / ROSHEIM CA / ZORN TT HOCHFELDEN / STRASBOURG RC / BENFELD LAURENTIA S.S.C. / STRASBOURG AS EUROMETROP / STRASBOURG ST JOSEPH / Compagnie Transports Strasbourg / STRASBOURG ELECTRICITE AS / CREDIT MUTUEL AS / GUNDERSHOFFEN P79 / ERGERSHEIM FCJ / SELESTAT CCA / DORLISHEIM SD / HAGUENAU T.T. / OBENHEIM CTT / SOUFFEL TT / BOOTZHEIM FCJ / GERSTHEIM CSD / HANAU TT / A.S. ALCATEL LUCENT ILLKIRCH / ESCHAU CTT / WISSEMBOURG NORD ALSACE TT / BETSCHDORF TT / BERSTETT T.T. / HOERDT T.T. / DRULINGEN T.T. / GRIESHEIM DINGSHEIM TT / CHATENOIS C.C.A. / MARMOUTIER CSE / Hôpitaux Universit. Strasbourg / LILLY AS TT / SARRE-UNION CTT / Avenir Kochersberg TT / NEUDORF Union Sportiv.Egalitaire / VAL DE MODER 77 CTT / STRASBOURG EUROMETROPOLE / DURRENBACH ATTD / SCHILTIGHEIM TT

**CD 68 :** COLMAR MJC / OSTHEIM CPPC / HORBOURG-WIHR TT / ISSENHEIM TT / COLMAR AJE / INGERSHEIM SSSA / HUNINGUE TTC / THANN TTC / WITTELSHEIM MDPA TT / COLMAR C.C.C. T.T. / ANDOLSHEIM TT / BERGHEIM CSS / VAL de LIEPVRE ASL / SOULTZ CSM TT

**CD 88 :** ANOULD CP / ST DIE SRD TT Déodatien / UZEMAIN / LA HOUSIERE-VANEMONT ASTT / BAINS LES BAINS AM. PONG. / VITTEL ST REMY A.S. / MIRECOURT Lift Club / VAGNEY A.T.T. / GOLBEY / LA BRESSE T.T. / EPINAL T.S.P. / XONRUPT A.S.C.X.L. T.T. / MOYENMOUTIER VRTT / DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC / REMIREMONT T.T. / LA BOURGONCE ST MICHEL TT / RUPT SUR MOSELLE C.P. / CHARMES-VINCEY T.T. / MONTHUREUX SUR SAONE TT / THIAVILLE les 2 vallées TT / THAON CHENIMENIL E.S.T.T. / DOMPAIRE USTT / BEGNECOURT Club

#### **Associations non présentes ou non représentées :**

**CD 08 :** SEDAN TT / CLIRON PPC / HARCY FPT / AUVILLERS-ETEIGNIERES TT / VOUZIERES LE CHESNE CTT / LES MAZURES TT / NOUVION FLIZE USC / VIVIER AU COURT CTT / RETHELOIS PPC / MOGUES TT / LIART PPC / MONTHERME CTT

**CD 10 :** TROYES OS-NOES / AIX EN OTHE SDDTD / PONT SUR SEINE ASLP / BRIENNE CP

**CD 51 :** COURTISOLS VOLONT / TOURS SUR MARNE TT / CHALONS JA / GRAUVES TT / ST BRICE COURCELLES ASSBC / VITRY TOP / SEZANNE TT / COMPERTRIX FTT / LES MESNEUX ASC /

PLIVOT ASPP / FERE-CHAMPENOISE TT / SERMAIZE Les Jeunes / CLOYES AL /  
JONCHERY SUR VESLE PPC / BARBONNE TT / SAINTE MENEHOULD VVV / MAREUIL PIERRY PP /  
CHEPY ASCJ / MOURMELON TT

**CD 52 :** LANGRES BB

**CD 54 :** NANCY SLUC / AUDUN LE ROMAN ASTT / MERCY LE BAS FEP / ST NICOLAS DE PORT PPCP  
/ FRAIMBOIS FR / LONGLAVILLE TT / CUTRY TT / TELLANCOURT ASC

**CD 55 :** BAR LE DUC / COMMERCY P.P.C. / SPINCOURT A.T.T.S.

**CD 57 :** NEUFGRANGE / FORBACH U.S.T.T. / VOLMUNSTER F.J. / PTIT-RED & ENCHEN TT /  
BINING SL / KONACKER HAYANGE S.L. / MOULINS LES METZ FC / VIC SUR SEILLE EP / LA GRANGE  
AUX BOIS / AUDUN LE TICHE JSA / SCHMITTVILLER ATT / MARANGE SILVANGE PPC /  
ROUSSY LE VILLAGE TT / CREUTZWALD TT / REMILLY TT / ST JULIEN LES METZ TT

**CD 67 :** ECKBOLSHEIM / SCHILTIGHEIM SU TT / BRUMATH UNITAS TT / SOULTZ SOUS FORETS TT /  
KESKASTEL TT / OBERNAI CA / SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFEN CS / LEUTENHEIM C.T.T. /  
BEINHEIM C.T.T.B. / BARR TT / AP WOLXHEIM / MARIENTHAL ASC CONCORDIA TT /  
ROSSFELD UTL

**CD 68 :** MULHOUSE FC / RIXHEIM PPA / SAINT-LOUIS TT / ILLZACH TTSJB / MULHOUSE TT /  
MULHOUSE C.C.C. T-T / WINTZFELDEN TT / ENSISHEIM / ROSENAU TT / ROUFFACH ASC /  
LAUTENBACH SCHWEIGHOUSE U / KEMBS TT

**CD 88 :** NEUFCHATEAU TT / FRESSE SUR MOSELLE ATT / ELOYES CLLTT /  
SAINTE MARGUERITE C.T.T. / ETIVAL ASRTT / HADIGNY FR

## 1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président Pierre BLANCHARD accueille les participants et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Il rappelle l'ordre de jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 octobre 2017
3. Allocution du Président de la Ligue
4. Rapport moral du Secrétaire Général
5. Présentation du Compte de Résultat 2017/2018 et du Bilan au 30 juin 2018
6. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
7. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées
8. Vote sur le Rapport Financier 2017/2018
9. Vote sur l'affectation du Résultat aux Fonds Associatifs
10. Présentation du Budget Prévisionnel 2018/2019
11. Vote du Budget Prévisionnel 2018/2019
12. Rapports d'Activités des différentes Branches : « Gestion de l'Activité », « Animation, Développement et Promotion », « Finances et Partenariats », « Technique »
13. Questions Diverses *(à adresser à la Ligue pour le 26 octobre 2018 au plus tard)*
14. Remise des Mérites et des Récompenses
15. Interventions des Personnalités
16. Clôture de l'Assemblée Générale

Il constate avec satisfaction une assistance nombreuse, et annonce le taux de participation : 207 clubs présents sur 300, représentant 672 voix sur 913 possibles.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 octobre 2017**

Le Président demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 octobre 2017, adressé à tous, soulève des remarques.

Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

## **3. Allocution du Président de la Ligue**

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du Grand Est,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,  
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,  
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,  
Chers amis sportifs,

Je tiens à saluer la présence à nos côtés de :

- M. Henry LEMOINE, Vice-Président de la commission Sports du Conseil Régional du Grand Est, représentant M. Jean ROTTNER
- M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif

et vous présente les excuses de :

- Mme Anouchka CHABEAU, Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- M. Dominique NATO, Directeur du CREPS de Nancy
- M. Daniel SCHMITT, Directeur du CREPS de Strasbourg

J'ai grand plaisir à vous accueillir dans ce magnifique outil, mis à notre disposition par le Conseil Régional, qu'est la Maison Régionale des Sports du Grand Est.

Cela ne fait que 22 mois que notre nouvelle entité existe, et nous tenons ce jour notre deuxième Assemblée Générale ordinaire de la Ligue du Grand Est, née sur injonction de l'Etat après l'adoption de la Loi NOTRe et la disparition des anciennes régions d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

Toujours dans l'optique de ne pas subir cette réforme et d'aller de l'avant pour construire le modèle du Ping de demain, ces 22 mois ont été mis à profit par vos dirigeants bénévoles pour commencer à mener les réformes nécessaires ou obligatoires à notre activité. Seul l'intérêt final de la majorité de nos clubs et de nos licenciés compte, et tel est le sens de la politique volontariste que mes collègues du Conseil de Ligue et moi-même nous efforçons de suivre.

Notre rencontre de ce jour a pour but principal de revenir sur la saison passée, la première entièrement gérée par la Ligue du Grand Est. C'est un moment important, où vos élus ont non pas seulement l'obligation, mais la volonté d'être à l'écoute de vos avis et propositions pertinentes. Cette Ligue ne se construira et ne grandira pas seule, elle le fera avec vous, et pour vous. Dans le respect des habitudes et des traditions de chacun, avec évidemment toute l'adaptabilité et la compréhension que cela implique.

Ce propos liminaire n'a nullement vocation à demander quelconque indulgence de votre part. Bien au contraire.

Mais je demande à chacun de la hauteur de vue, car la pensée unique et l'intérêt personnel n'ont jamais mené à la réussite dans le temps. Et c'est celle-ci que nous recherchons... tout ne sera pas parfait, tout de suite. Réfléchissons, évoluons, proposons, testons, évaluons et écoutons, puis adaptons si nécessaire. Voilà comment je vois les choses et la vision que je souhaite vous faire partager.

Nos équipes régionales, sous les couleurs du Grand Est, auront brillamment représenté notre Ligue lors de la dernière saison. Les quatre formations présentes aux Championnats de France des Régions à Pont-à-Mousson voulaient profiter du fait de jouer à domicile, et les cadettes tout comme les minimes garçons remportent la médaille de bronze. Notre délégation était également aux avant-postes lors des Internationaux Jeunes du Grand Est, où elle termine victorieuse, et des Internationaux Jeunes de Liège où elle se classe deuxième. De brillantes performances individuelles auront aussi marqué ces épreuves, tout comme lors des Internationaux Jeunes de Namur ou des Euro Mini Champ's.

Nous continuerons cette saison de permettre à nos meilleurs espoirs de profiter de sorties nationales ou internationales, car pas moins de huit épreuves sont pour l'heure programmées, certaines étant déjà passées.

Nos licenciés et nos clubs n'étaient pas en reste en 2017/2018, et auront aussi grandement contribué à mettre en valeur notre région lors des différentes épreuves nationales et internationales. Malgré la crainte de ne pouvoir être exhaustif, je me dois néanmoins de souligner les excellents résultats suivants.

Lors des Championnats de France Corps, Francis FARRONI s'est adjugé la médaille d'argent en V2, tandis que deux tableaux de la Coupe Nationale Vétérans sont remportés par des clubs du Grand Est : Saint Avold en V3 et l'entente Colmar/Mulhouse en V2. Aux Championnats de France Sport Adapté, Vincent HAMAECHE, Ludovic MORAINVILLE, Sabine TUNIS et Lucas CREANGE sont médaillés. Lucas qui en outre est également double médaillé européen : argent en individuel et or par équipes.

Alan PAPIRER se sera quant à lui montré à son avantage au niveau Handisport, en étant médaillé d'argent aux championnats de France et d'Europe. Et Emilie JAFFEUX, Maxime BOURG et Adrien ECUYER sont multi-médaillés lors des derniers Championnats de France Universitaires organisés à Saint-Dié-des-Vosges.

Je continuerai ce rapide tour d'horizon par les Championnats de France Individuels, avec :

- ✓ dans la catégorie "Benjamin" :
  - la médaille d'or en double et d'argent en individuel pour Elise PUJOL
  - la médaille de bronze en individuel pour Valentin CELIKKAYA SCHAEFFER
- ✓ dans la catégorie "Minime" :
  - la médaille d'or en individuel et de bronze en double pour Charlotte LUTZ
  - les médailles de bronze en simple et en double pour Célian BESNIER
- ✓ dans la catégorie "Cadet" :
  - les médailles d'or en simple et en double pour Myshaal SABHI
  - la médaille d'argent en double et de bronze en individuel pour Charlotte LUTZ
- ✓ dans la catégorie "Junior" :
  - la médaille d'argent en simple pour Esteban DORR, et également en argent en double associé à Victor DEVILLE
  - la médaille d'argent en double pour Camille LUTZ
  - la médaille d'argent en double pour Damien LLORCA

✓ dans la catégorie "Senior" :

- la médaille d'argent en individuel pour Carole GRUNDISCH, et en bronze en double associée à Pauline CHASSELIN

Camille LUTZ et Myshaal SABHI auront aussi grandement participé aux deux médailles d'argent acquises par les équipes de France cadettes et cadets lors des Championnats d'Europe Jeunes 2017... et j'aurai le plaisir l'an prochain de parler des excellents résultats de cet été 2018.

Si Etival a remporté le titre de Champion de France de Nationale 2 Féminine, ils sont également présents avec trois autres équipes au sommet de la pyramide du Championnat de France, et c'est une chance pour nous. Metz en Pro B Messieurs et en Pro Dames, Schiltigheim et Etival en Pro Dames : voici autant d'opportunités de pouvoir assister à des rencontres de haut-niveau et de participer à la promotion de notre sport.

Et puis comment oublier la magnifique soirée du 18 mai dernier où, devant une salle pleine acquise à sa cause, après avoir été battues à l'aller et au terme d'un match retour où elles n'ont rien lâché, les Messines ont remporté la finale de la Coupe d'Europe ETTU. Carole GRUNDISCH, Xiu LIN, Yunli SCHREINER et Pauline CHASSELIN, sans oublier leur coach Loïc BELGUISE, ont rendu la copie parfaite pour se hisser sur le toit de l'Europe. Encore bravo à eux et à leurs dirigeants, que j'associe pleinement dans la conquête de ce titre.

Je terminerai ce topo sur les résultats significatifs par un petit clin d'œil aux premiers Champions du Grand Est Seniors, qui sont montés sur la plus haute marche du podium à l'issue d'un week-end marathon très bien organisé, mais qui nécessitera sans doute des aménagements : Emilie JAFFEUX d'Etival et Maxime BOURG de Neuves-Maisons.

Mais ce n'est pas le Ping de Haut-Niveau qui manque dans notre région tout au long de la saison. Je suis en effet fier de pouvoir dire que la Ligue est reconnue pour l'organisation d'épreuves nationales et internationales prestigieuses sur son territoire. Pour preuve, les deux seules étapes internationales pérennes sur le sol français se situent dans le Grand Est.

Ces organisations exceptionnelles n'ont à mon sens pas qu'une portée événementielle, mais j'en suis persuadé également promotionnelle importante. Elles doivent être partie intégrante de notre volonté de développement.

2018/2019 sera marquée par l'organisation et l'accueil de quatre épreuves majeures, et la saison dernière ce ne sont pas moins de cinq compétitions qui auront été proposées par la Ligue dans la région :

- les premiers Internationaux Jeunes du Grand Est, avec Pont-à-Mousson ;
- les Championnats de France des Régions, avec Pont-à-Mousson ;
- les Finales du Championnats de France par équipes, avec Vittel ;
- les Euro Mini Champ's, avec Schiltigheim ;
- le Circuit Mondial Junior, c'est-à-dire les Internationaux de France, avec Metz et le Comité de la Moselle.

Nos licenciés et clubs se voient ainsi offrir la possibilité par la Ligue de participer à moindre frais, près de chez eux, à ces épreuves. Et bien évidemment cela nous permet de réaliser certains bénéfices lors de ces co-organisations, répondant ainsi à une réelle nécessité financière et à un besoin de diversification des ressources. Sans elles, notre résultat financier 2017/2018 serait malheureusement encore déficitaire.

En effet, après le résultat largement déficitaire de notre premier exercice comptable la saison dernière (- 55.000 euros je vous rappelle), nous arrivons à renouer avec un résultat positif dès cette saison. Sans vouloir faire à leur place le rapport de nos financiers, je me dois toutefois de souligner la bonne gestion pécuniaire de la saison écoulée. Nous terminons avec un léger excédent de l'ordre de 12.000 euros, qui est le fruit d'une politique de gestion et de maîtrise des charges rigoureuse, comme il vous l'a été promis il y a un an ici même lors de la présentation du Budget Prévisionnel.

Nous nous engageons alors à avoir une attention particulière au niveau de nos charges de structure et de personnel, ainsi qu'à notre fonctionnement institutionnel. Et dans le même temps, nous avons eu la volonté de ne pas augmenter la part régionale sur les licences, quand a contrario la Fédération augmentait sa quote-part de 2 euros pour cette saison, et fera encore de même la saison prochaine. Ces fameuses charges de fonctionnement sont réduites de 85.000 euros par rapport au dernier exercice, voilà comment s'explique ce résultat positif.

La vigilance reste néanmoins de mise, car les bonnes nouvelles ne sont pas légion du côté des politiques de l'Etat. Si la région Grand Est -qu'elle en soit ici publiquement remerciée- nous soutient très correctement, ayant même légèrement augmenté sa contribution par rapport au cumul des trois défunctes Liges, c'est loin d'être la même histoire du côté de l'Etat et du Centre National pour le Développement du Sport... dont les politiques sont par ailleurs bien éloignées du « Développement du Sport » pour tous depuis bien longtemps !

Nos clubs sont déjà victime de ce durcissement et de cette déconnexion du terrain depuis plusieurs saisons maintenant, et je le regrette. Mais il en est de même pour vos instances décentralisées. Quelques chiffres rapides étaièrent mon propos : avant la fusion, les trois Liges cumulaient plus de 75.000 euros de CNDS. La dernière campagne de 2018 se solde avec une subvention de l'Etat à hauteur de 40.000 euros seulement... soit une subvention qui a diminué de près de 50% en quatre ans, et de 25.000 euros en seulement un an. Merci à l'Etat qui, après nous avoir obligé à fusionner, gratifie l'ensemble des bénévoles œuvrant dans nos structures de son mépris devant leurs actions, pourtant si nécessaires à la jeunesse de notre pays.

Et maintenant nous apprenons la disparition de ce fameux CNDS. Sa suppression a été actée dans le cadre du vote du budget du projet de loi de finances pour 2019 il y a quelques jours à l'Assemblée Nationale. Il serait remplacé par une Agence Nationale du Sport dont on ne sait encore pas grand-chose... mais dans laquelle on nous promet une part plus importante pour le mouvement sportif.

Cela ne me rassure guère, car notre mouvement sportif, le Comité National Olympique, n'a pas été à mes yeux à la hauteur de sa tâche. Elus par les fédérations pour défendre les intérêts de tous les sportifs et de leurs instances -clubs, comités départementaux, ligues, fédérations-, ses dirigeants ont préféré chercher plutôt à renforcer le rôle du CNOSF en tant que super-fédération, et n'aura réagi que bien trop tard face au danger qui pointait, aveuglés par la promesse de compétences élargies et nouvelles.

La dernière Assemblée Générale de novembre 2017 m'avait permis de faire le point devant vous sur les impératifs résultant de la fusion territoriale : réorganisation des services, opérationnalité des commissions, harmonisation des tarifs.

Ceux-ci réalisés, nous pouvions dès lors nous pencher sur la mise en musique de notre conséquent Projet Associatif Global, tant au niveau technique, qu'administratif, qu'en termes de développement ou de promotion, et bien évidemment du côté sportif.

Concernant nos actions techniques et notre politique d'accèsion au haut-niveau, nous étions la saison dernière la seule Ligue de France avec encore trois Pôles Espoir. Le maintien de ces trois sites représentait non seulement un coût que la Ligue ne pouvait assumer, mais aussi une grave dispersion des compétences humaines, des besoins matériels et des talents.

Un nouveau Projet de Performance Régional a ainsi été discuté puis adopté par votre Conseil de Ligue en décembre 2017, près de neuf mois avant la rentrée scolaire suivante, laissant ainsi à chacun un temps plus que nécessaire pour s'adapter à cette nouvelle donne.

L'organisation suivante a ainsi été validée, avec :

- ✓ un Centre Régional d'Entraînement, axé sur les poussins et benjamins éloignés de structures fortes, basé au CREPS de Reims ;
- ✓ un Pôle Espoir sur un site unique au CREPS de Strasbourg, axé sur les catégories minimales et cadets ;
- ✓ et enfin, pour nos juniors à potentiel, un partenariat avec le Centre d'Entraînement et de Formation du club de Metz. Malheureusement, ce dernier point n'a pu se concrétiser faute d'un commun accord entre le club et la Ligue.

Un effort important sera aussi réalisé cette saison sur la Détection, car elle est le point de départ de toute notre politique Technique. Avec un Responsable Régional en charge du dossier, accompagné d'un nouveau Cadre Technique pour mailler encore mieux notre important territoire, c'est une énergie et des moyens non négligeables qui sont investis dans cette direction. Mais l'apport du terrain dans ce domaine reste irremplaçable, et c'est pourquoi nous avons mis en place pour vous féliciter et vous récompenser le nouveau challenge Rentre'Ping, qui mettra en valeur tout à l'heure certains d'entre vous initiant localement des actions de recrutement qui rencontrent le succès.

D'un point de vue administratif désormais, la dématérialisation de nombre de nos démarches a été initiée avec succès dernièrement. Répondant à une demande exprimée ici-même, nous avons ainsi ouvert la possibilité à la réalisation par voie informatique de démarches jusque-là postales, sous couvert du prélèvement des sommes engagées par vos soins. A ce jour, plus de 30% d'entre vous plébiscitent ce nouveau mode de fonctionnement qui ne remet par ailleurs pas en cause l'ancien, mais vient juste le compléter ou le simplifier pour ceux qui le souhaitent.

Passons désormais au développement et à la promotion de notre activité. De nombreuses actions ont été mises en place, telles que trois regroupements « Osons développer notre Ping », ou encore une dizaine de « Formations Flash », ces soirées thématiques incitant à se lancer dans une opération de promotion, d'animation ou de développement, et ce sur tout le territoire. Il conviendra de poursuivre ces moments d'échanges, qui sont complétés par les trois dispositifs phare de la Ligue, désormais opérationnels :

- ✓ le Ping Santé Grand Est, dont la campagne 2018/2019 vient de débiter ;
- ✓ le Dispositif d'Accompagnement des Clubs, avec de nouveaux intervenants formés en début d'année, qui nous permettent de mailler intégralement la région et de répondre à toutes les demandes ;
- ✓ le projet « Ping à l'école » et son kit à destination des enseignants, avec notamment des sessions de formation sur place.

Nos actions de développement n'auront d'impact que si elles sont relayées sur le terrain. A vous d'accueillir au mieux nos pratiquants et futurs adhérents, car de vos efforts, de votre organisation, dépendent les résultats de nos efforts communs.

Mais soyez certains de notre implication totale à vos côtés sur ce sujet. Non pas pour faire à votre place, car il s'agirait d'une grossière erreur, mais pour vous accompagner, vous guider, vous former, vous épauler. Tout comme vos Comités Départementaux, échelon indispensable de proximité, avec qui par ailleurs nous avons signé des Conventions de Développement les impliquant pleinement dans cette logique.

Sur le sujet de la promotion, la traditionnelle soirée de remise des récompenses à nos sportifs, dirigeants et clubs méritants a une fois encore connu une belle affluence, dans une ambiance très conviviale et sympathique. Elle permet de clore la saison d'une belle façon. Mais la grande nouveauté de la saison dernière est sans conteste la publication des premiers numéros du GETT, votre nouvelle revue régionale sur l'actu du ping dans le Grand Est. Une revue que l'on a voulu de qualité, avec des articles et des sujets variés.

Les statistiques à l'issue de la saison dernière ne sont pas brillantes. Nous comptons un peu plus de 17.200 licenciés, répartis dans 309 clubs. En légère baisse, traduisant des disparités entre les départements, ces chiffres sont néanmoins à l'image d'une réalité nationale et intra-disciplinaire : moins de pratique compétitrice pour davantage de liberté.

Mais cela ne veut pas dire, bien au contraire d'ailleurs, que nous ne devons plus nous occuper de nos licenciés traditionnels, de nos compétiteurs. On se doit de les fidéliser, de leur offrir une pratique répondant à leurs envies. J'en arrive ainsi au volet sportif de mon allocution.

Pour 2017/2018, nous n'avions d'autre choix que de réorganiser nos épreuves individuelles, car qualificatives pour des échelons nationaux. Toutes celles-ci ont donc connu une première année sur le format « Grand Est ». Avec du bien, parfois du moins bien, mais toujours une volonté d'amélioration, même en cours de saison lorsque cela était possible, comme pour les Interclubs.

Pour le critérium fédéral, concilier la division unique pour les montées nationales et la proximité pour les primo-accédants aura conduit à la nécessité d'une R1 et de trois R2 territorialisées. Il aura été géré de façon satisfaisante, et quelques limitations ont été observées et prises en compte dès cette saison : diminution du nombre de benjamins et minimes, trop élevé en Régionale ; regroupement des féminines en un seul lieu suite à la possibilité de jouer en Messieurs, et conformément aux désirs émis lors du questionnaire dont elles étaient destinataires.

J'en profite pour remercier ici l'ensemble des clubs ayant souhaité accueillir des épreuves régionales la saison dernière, tout comme cette saison. Je ne peux par contre que regretter le fait que les associations de certains départements ne postulent pas, ou très peu, ne leur permettant pas d'avoir des épreuves régionales à proximité immédiate de chez eux.

J'en viens à présent au championnat par équipes. J'ai toujours souhaité que, si réforme il y avait, elle se devait d'être réfléchie, apaisée et partagée avec nos Comités Départementaux. Il ne devait pas y avoir de place à l'improvisation ou à la précipitation dans ce domaine.

Je demandais également « Pourquoi deux clubs distants de cinq kilomètres, mais malheureusement situés dans deux départements différents, ne pourraient-ils pas jouer entre eux dès le plus bas niveau départemental ? »

Sept comités départementaux ont partagé cette analyse. Pour des raisons qui leur sont propres, sont respectées et respectables, trois départementaux gèrent encore leur Championnat Départemental et ne sont pas présents dans les deux dernières divisions du championnat Grand Est. Mais la porte leur est évidemment toujours ouverte...

Aujourd'hui, dans une majorité de notre Ligue, les frontières administratives départementales ne sont plus un frein à la pratique. De même, les anciennes divisions régionales sont désormais unifiées, et la Ligue gère ainsi désormais la bagatelle de 1.200 équipes en championnat répartie sur huit divisions, allant de Grand Est Elite à Grand Est 7.

Et comme je le disais en préambule, cela demande de la compréhension et de l'adaptabilité. Nous jouons tous à des horaires différents, des jours différents. Devions-nous imposer arbitrairement un moment unique pour chaque division ? Je ne le crois pas, mes collègues non plus.

Nous avons préféré laisser un peu de souplesse, comme nous l'avions toujours annoncé, en permettant au club recevant de disposer de plusieurs choix. Et nous sommes également très à l'écoute de toute demande d'avancement de rencontre. Il me semble que, dans la majorité des cas, cela se passe correctement. C'est au prix de quelques compromis de tous que nous parviendrons à vivre au mieux cette expérience commune.

Maintenant, j'entends également que nous nous devons d'évaluer largement ce nouveau dispositif. Nous avons besoin de votre avis. Mais laissons à chacun le temps de se faire une opinion pondérée avant de lancer un questionnaire à votre intention sur ce sujet ô combien important. Il devrait vous être proposé en milieu de deuxième phase, pour prise en compte de vos retours par votre Conseil de Ligue de juin 2019.

Des sujets comme l'uniformisation des horaires des rencontres pour les plus hauts niveaux régionaux y seront incorporés avec, en cas de souhait d'homogénéité, quelques propositions. On pourra aussi y échanger sur le nombre d'équipes d'un même club par poules, en GE6 par exemple.

J'en arrive désormais au bout de mon propos. Il aura été notamment fait de promesse d'écoute de ma part et de celle de mes collègues. Je suis certain de pouvoir compter sur la même écoute et la même compréhension de votre part.

Prenons le positif de chacun et mettons-le ensemble pour mieux progresser.

Je tiens à présent à remercier nos partenaires institutionnels et sportifs :

- Le Conseil Régional du Grand Est ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Le Comité Régional Olympique et Sportif.

Je remercie également nos partenaires privés :

- La société Wack Sport ;
- Le Crédit Mutuel ;
- Nos annonceurs occasionnels et réguliers.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du Conseil de Ligue et aux services régionaux pour leur aide, leur confiance, leur disponibilité et leur implication.

Je ne saurai terminer sans vous remercier vous, dirigeants des clubs, pour votre présence massive aujourd'hui. Elle est le témoin de votre implication sans faille dans le développement et l'évolution de notre discipline.

Au plaisir de vous côtoyer bientôt dans les salles,  
Bonne saison à tous et merci de votre attention.

#### 4. Rapport moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous !

Mon rapport se présentera en deux points : le premier sur les statistiques de notre Ligue et le second sur le fonctionnement administratif.

##### **Point n°1 : les statistiques**

Au 30 juin 2018, la Ligue comptait 17.216 licenciés se répartissant de la façon suivante :

8.370 licences traditionnelles, soit 48,62 % au lieu de 8.869 au 30 juin 2017

5.992 licences promotionnelles soit 34,80 % au lieu de 6.523 au 30 juin 2017

2.854 licences événementielles soit 16,58 % au lieu de 2.474 au 30 juin 2017

Au bilan c'est donc une perte de 650 licenciés par rapport à la saison dernière, qui s'ajoute à la perte de 608 de la saison précédente. Hors licences événementielles, elle affecte aussi bien les licences traditionnelles avec une perte de 499 licences (-5,63 %) que promotionnelles avec une perte de 531 licences (- 8,14%).

Cette baisse de licenciés est cependant inégale suivant nos départements. En effet, sur les 10 départements constituant notre Ligue, la moitié est en diminution et l'autre moitié en progression. Si la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, le Bas-Rhin et les Vosges ont subi une perte de licenciés, particulièrement importante en Moselle (-16,71%) et dans les Vosges (-21,28%), les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse et le Haut-Rhin sont quant à eux en progression. A noter d'ailleurs la plus forte augmentation pour le Haut-Rhin (35,26%) essentiellement due au travail effectué sur les licences événementielles.

Autre phénomène qui doit nous interroger : la chute des licenciés affecte pour la saison écoulée tous les types de licences dans chaque catégorie. Alors que jusqu'à présent la catégorie vétérans connaissait une hausse régulière, cette saison, elle enregistre à son tour une baisse du nombre de licenciés.

Ce tableau montre le type de licences en fonctions des catégories, nous constatons chez les plus jeunes (poussins-benjamins) une majorité de licences promotionnelles (81,20%), alors que chez les juniors-seniors et vétérans, c'est la licence traditionnelle qui est plébiscitée (77,19% de licenciés traditionnels).

Alors que le ministère met l'accent sur la pratique féminine, l'érosion de nos féminines licenciées devient une préoccupation. Pour la saison passée, nous avons enregistré de nouveau une baisse de 459 (-14,28%) des licenciées féminines, baisse qui affecte aussi bien les licences traditionnelles (-10,75%) que promotionnelles (-15,93%).

En ce qui concerne le nombre de licenciés par clubs, jusqu'en 2012 nous avons assisté à une progression quasi constante passant de 46,85 licenciés par clubs au 30/06/2003 à 52,50 au 30/06/2012, depuis la tendance s'est inversée.

Au 30/06/2018, nous comptons 46,48 licenciés par clubs. Le constat est le même pour les licences traditionnelles où nous sommes passés de 27,35% en 2003 à 30,92% en 2013 pour revenir à 27,18% en 2018.

Avec 532 licences (dont 109 traditionnelles, 2<sup>ème</sup> au niveau de la ligue) c'est le club de Neuves Maisons (CD54) qui reste en tête du nombre de licenciés. Maizières les Metz (CD57) avec 313 licences monte sur le podium suivi par Villers les Nancy (CD54) avec 304 licences.

En comparant les deux dernières saisons, on compte 132 clubs (45,67%) qui ont progressé en nombre de licences, la plus forte progression étant celle de Drulingen (+85 licences, dont 81 promotionnelles). A l'opposé, 152 d'entre eux (52,60%) ont perdu des licenciés, les plus grosses baisses étant celles d'Amnéville (-237 licences, dont 13 traditionnelles) et Metz (-162 licences, dont 29 traditionnelles)

Ce tableau permet de voir l'évolution du type de licence d'une saison à l'autre. On constate ainsi que moins de la moitié (43,38% en 2017 et 41,30% en 2018) des licences promotion sont des licences promotion de la saison précédente, et le faible passage de licence promotion en licence tradition (464 en 2017 et 363 en 2018). Globalement, chaque saison près d'un tiers de nos licences sont des nouvelles licences (plus de 50% des licences promotion et autour de 15% des licences tradition), preuve que nous sommes capables d'attirer un nouveau public, la difficulté étant de le conserver dans nos clubs.

Cela est d'autant plus vrai pour les licences traditionnelles que nous perdons régulièrement. Cela confirme le constat que la "compétition" devient de moins en moins attractive, ce qui est à replacer dans le contexte national où la majeure partie des Fédérations Sportives sont aujourd'hui en perte de licences. Nous devons nous adapter à l'évolution de la société qui tend aujourd'hui vers moins de contraintes et une pratique plus libre.

Autre "épiphénomène" qui illustre ces propos : le passage de licences traditionnelles en licences promotionnelles dont le nombre est en augmentation, passant de 260 en 2017 à 300 en 2018. Cela est bien le signe que des compétiteurs arrêtent la compétition pour souhaiter une autre offre.

Depuis la saison 2002-03, la Ligue Grand Est a enregistré dans SPID 507 clubs. À ce jour, nous avons 303 clubs (dont 3 clubs nouveaux pour la saison en cours) qui sont affiliés à la FFTT. Sur les 507 clubs nous avons eu 28 clubs qui ont fusionnés et 15 clubs "corpos" qui ne sont plus affiliés. En ce qui concerne les fusions, aucune ne s'est traduite par une progression du nombre de licenciés.

Globalement 161 clubs ont "disparus" soit 31,5% des clubs. Dans la même période, sur l'ensemble des clubs qui se sont créés, trente sont toujours actifs. Majoritairement, les clubs disparus (au nombre de 140, soit 86,96%) avaient moins de 20 licenciés lors de leur cessation d'activités et 65 d'entre eux (40,73%) ont eu moins de 5 ans d'existence. Parmi les 96 clubs ayant eu au moins 5 ans d'existence, pour 56 d'entre eux la moyenne de licencié a été inférieure à 20 licenciés.

Dernières données, 56 (34,78%) de ces clubs se trouvaient dans des communes de moins de 1.000 habitants et 35(21,74%) dans des communes de moins de 2.000 habitants. A l'opposé, 23 (14,29%) clubs se trouvaient dans des communes ayant plus de 10.000 habitants, dont 8 dans les agglomérations de Strasbourg, Reims et Nancy.

Cela doit nous interroger sur la manière dont nous devons intervenir pour aider les "petits" clubs à pouvoir se maintenir. En règle générale, un club qui disparaît c'est un lieu de pratique qui disparaît.

## Point N°2 : le fonctionnement administratif

Avant tout, je tiens à remercier toute l'équipe des services régionaux qui fournit un travail remarquable et en particulier depuis notre dernière AG puisqu'il a notamment fallu mettre en place le nouveau championnat régional et faire un gros travail au niveau comptable.

Les échos qui me parviennent sont positifs quant aux relations des clubs avec la Ligue. Même s'il y a encore parfois quelques incompréhensions, soyez convaincus que la Ligue est là pour vous accompagner et que si une certaine rigueur vous est demandée, c'est parce qu'elle est nécessaire à la bonne marche des dossiers à traiter.

Au niveau des démarches administratives, en réponse à une forte demande émanant de cette Assemblée Générale, nous avons mis en place la possibilité pour les clubs de travailler de manière dématérialisée. Cette proposition a rencontré un fort succès puisque plus de 30% des clubs ont adhéré au prélèvement automatique et ainsi à la dématérialisation de nombreuses démarches. Il est toujours possible d'y adhérer, n'hésitez pas à contacter Cédric au secrétariat de la Ligue à ce sujet.

Au niveau de la communication, tant externe qu'interne, notamment en direction de nos clubs et de nos licenciés, le site Internet est un des outils qui doit permettre à chacun de trouver les informations qu'il souhaite. Au fur et à mesure, ce dernier s'améliore et correspond de plus en plus aux besoins, même s'il est encore certainement amené à évoluer.

En parallèle, deux moyens de communication ont été utilisés au cours de la saison :

- la Lettre d'Infos, mensuelle, avec des informations générales, diffusée à l'ensemble des licenciés
- le Courrier Officiel, dont le rythme est fonction de l'actualité et diffusé à l'ensemble des dirigeants et officiels déclarés par les clubs, traitant, comme son nom l'indique, des informations à caractère officiel venant de la Ligue

Dernier né de la communication, notre magazine "GETT" réalisé à 3 reprises, rythme de diffusion décidé par le Conseil de Ligue. Ce magazine fait la synthèse de l'activité pongiste de notre région et est aussi une source d'information sur des sujets intéressants tous les pongistes.

Enfin dernier outil, l'annuaire, distribué à 800 exemplaires en début de saison, qui comporte toutes les informations concernant les clubs.

Au niveau du fonctionnement des instances dirigeantes, nous avons trouvé notre formule de croisière avec, en règle générale, une réunion du Bureau de Ligue qui précède à chaque fois un Conseil de Ligue. Depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons ainsi tenu 4 Conseils de Ligue et 3 Bureaux de Ligue.

Concernant les commissions, toutes se sont réunies au moins une fois, sachant que bien évidemment c'est la Commission Sportive qui a tenu le plus de réunions, ce qui s'explique par la préparation du championnat par équipes mis en place au 30 septembre.

L'Instance Régionale de Discipline s'est réunie deux fois, tandis que le Jury d'Appel Régional s'est, lui, réuni une fois concernant une mutation non accordée et a confirmé la décision de la commission statuts et règlements.

Autre commission qui a beaucoup travaillé par mail, la Commission Statuts et Règlements au sujet des mutations. Au total, le nombre de mutations est sensiblement le même que la saison dernière avec 236 mutations ordinaires (242 en 2017) et actuellement 33 mutations exceptionnelles. Je voudrais préciser que pour pouvoir se prononcer très rapidement, il faut que les demandes de mutations soient accompagnées de tous les documents permettant de les accorder. Au niveau des mutations exceptionnelles c'est près d'une dizaine de mutation qui ont été retardées pour dossier incomplet

Dernier point que je souhaitais aborder, le Conseil de l'Ordre. Vous aurez l'occasion de voir le fruit de son travail tout à l'heure, sachant que nous avons pris la décision que les médailles de bronze étaient remises lors des Assemblées Générales des Comités.

Je vous remercie de votre attention et surtout d'avoir été attentif lors de la présentation des différentes données.

## **5. Présentation du Compte de Résultat 2017-2018 et du Bilan au 30 juin 2018**

### ***Le Bilan arrêté au 30/06/2018***

Le Trésorier Général, Dominique THIRION présente tout d'abord le Bilan de la LGETT arrêté au 30 juin 2018.

Il est équilibré à hauteur de 305.774 € (contre 359 274 € au 30/06/2017).

Au niveau de l'actif, il se compose de 58.759 € d'actif immobilisé et d'un actif circulant qui atteint 247.015 €. Au niveau du passif, les capitaux permanents (capitaux propres et provisions) atteignent 101.114 €, les dettes à court et moyen terme sont à 204.660 €.

Il montre notamment une érosion des disponibilités (63 K€ contre 142 K€ au 30 juin 2017) et annonce que la baisse des fonds associatifs, conséquence du déficit de la saison précédente, est pour l'heure stoppée suite au résultat positif (12 k€) de cette saison.

### ***Le Compte de Résultat 2017/2018***

La traditionnelle présentation qui est faite par Dominique THIRION est changée et prend en compte la mise en place du nouveau logiciel comptable qui équipe la Ligue depuis le mois de juillet 2017. De même, la mise en place d'une comptabilité analytique fine permet désormais cette présentation bien sectorisée.

Le budget de fonctionnement hors manifestation fait apparaître des charges à hauteur de 1.114.841,94 € et des produits à hauteur de 1.097.696,40 €, soit un déficit de fonctionnement de 17.145,54 €.

Dominique THIRION présente et détaille ensuite le compte de résultat de ce budget de fonctionnement par grands secteurs.

Au niveau des Produits :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 124 K€, avec notamment la reprise de provisions anciennes plus justifiées ;
- ✓ Institutionnel : 636 K€, légèrement inférieur aux prévisions du fait de subventions moindres et du nombre de licenciés moins important ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 190 K€, conforme aux attentes ;
- ✓ Technique : 116 K€, conforme aux attentes ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 31 K€ ; égal au Budget Prévisionnel.

Au niveau des Charges :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 510 K€, en net recul grâce à la diminution des frais de personnel ;
- ✓ Institutionnel : 265 K€, avec notamment des frais de représentation en large baisse ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 107 K€, conforme aux prévisions ;
- ✓ Technique : 171 K€, égal au Budget Prévisionnel ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 61 K€, en hausse légère suite aux actions d'aide au développement.

Le budget annexe des manifestations fait quant à lui apparaître des charges à hauteur de 337.691,86 € et des produits à hauteur de 366 784,66 €, soit un excédent de 29.092,80 €.

Le compte de résultat global, en tenant compte des manifestations exceptionnelles annuelles et pluriannuelles, s'établit ainsi à 1.452.533,80 € en Charges et 1.464.481,06 € en Produits, laissant ainsi apparaître un résultat excédentaire de 11.947,26 €, démontrant de même la forte utilité de l'organisation des grandes compétitions.

## **6. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, rappelle que la mission du Commissaire aux comptes est de formuler une opinion sur la régularité, la sincérité des comptes annuels de la Ligue qui ont été arrêtés par le Conseil de Ligue.

Les travaux ont été arrêtés et certifiés sincères et fidèles aux règles et à la loi. L'ensemble des documents ont été adressés aux délégués des associations qui ont pu les consulter dans les délais impartis.

La SECEF n'a donc aucune réserve sur la certification des comptes. Aucune erreur, ni anomalie, n'ont été décelées.

Le Commissaire aux comptes précise que ces comptes annuels peuvent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

## **7. Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées**

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, informe les délégués des associations de l'absence de toute convention passée au cours de l'exercice écoulé et nécessitant l'approbation de l'Assemblée Générale.

## **8. Vote sur le rapport financier 2017/2018**

Avant de passer au vote, le Président, Pierre BLANCHARD donne la parole à l'assistance.

René PARIS (Saint Dié des Vosges SRD TT) intervient pour demander des précisions sur la baisse des subventions et sur l'augmentation des charges concernant les aides aux athlètes. Pierre BLANCHARD répond qu'en ce qui concerne les subventions, ces dernières sont allouées en année civile alors que notre compte de résultat se fait en année sportive. Il est donc impossible de faire apparaître le différentiel d'une année sur l'autre.

En ce qui concerne les aides aux athlètes, la hausse est due à la généralisation sur l'ensemble du territoire des « Bourses Performance », toutes les informations sur cette aide se trouvant sur le site de la ligue.

Plus personne ne souhaitant intervenir, le Président demande l'approbation des comptes.

Après avoir entendu la présentation des comptes 2017/2018 et le rapport du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité, à main levée, les comptes 2017/2018 présentant un total de bilan de 305.774 € et un résultat de 11.947,26 €.

### **9. Vote sur l'affectation du résultat aux fonds associatifs**

Sur proposition du Président Pierre BLANCHARD, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité et à main levée d'affecter le résultat 2017/2018 de 11.947,26 € aux fonds associatifs.

### **10. Présentation du budget prévisionnel 2018-2019**

Le Vice-Président en charge des Finances Christophe PORTE présente le Budget Prévisionnel proposé par le Conseil de Ligue.

Il indique que ce budget est le fruit du travail fait en collaboration avec les responsables de branche, en tenant compte des besoins exprimés et du réalisé 2017/2018.

Le budget global est présenté à l'équilibre à 1.602.600 €, dont 1.135.100 € pour le budget de fonctionnement et 467.500 € pour le budget annexe des manifestations.

Au niveau des Produits du Budget de Fonctionnement, en légère hausse de 3,40% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 100 K€, -19% ;
- ✓ Institutionnel : 650 K€, +2% ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 247 K€, +30% (suite à la collecte par la Ligue du championnat par équipe territorial, avant réversion aux CD) ;
- ✓ Technique : 86 K€, -26% ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 52 K€, +68% (politique volontariste de partenariat).

Au niveau des Charges, en légère augmentation de 1,80% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 498 K€, -2% ;
- ✓ Institutionnel : 290 K€, +9% ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 149 K€, +40% (suite à la collecte par la Ligue du championnat par équipe territorial, avant réversion aux CD) ;
- ✓ Technique : 128 K€, -25% (suite au regroupement du Pôle Espoir sur un seul site) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 68 K€, +14%.

Ce budget se veut avoir une approche assez volontariste en ce qui concerne les Produits, notamment au niveau des partenariats, en anticipation de la baisse des subventions.

Christophe PORTE fait d'ailleurs un appel à l'Assemblée Générale pour la recherche de partenariat avec les entreprises régionales.

La parole est ensuite donnée à l'assistance, qui ne pose aucune question.

## 11. Vote du budget prévisionnel 2018/2019

Le Président demande l'approbation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2018-2019 est approuvé par vote à main levée par :

- Pour : 665 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 7 voix (Saint Dié des Vosges SRD TT)

## 12. Rapport d'activités des différentes branches

Les rapports des branches ont été présentés sur le site Internet de la Ligue et adressés informatiquement à chaque club :

- Branche Gestion de l'activité, par la Vice-Présidente Corinne STOFFEL
- Branche Animation, Développement et Promotion, par le Vice-Président Philippe BOLMONT
- Branche Finances et Partenariats par le Vice-Président Christophe PORTE
- Branche Technique par le Coordonnateur Technique Régional Guillaume SIMONIN

Ces différents rapports n'appellent aucune question de la part des clubs présents.

## 13. Questions diverses

Cette année, 19 questions diverses ont été posées émanant de 6 clubs et les réponses données en Assemblée par le Président Pierre BLANCHARD se trouvent en annexe 1 au présent procès-verbal.

Le Président complète en annonçant que dans le courant de la seconde phase un questionnaire sera transmis à tous les clubs, leur demandant leur avis et leur souhait concernant le championnat par équipes.

A l'issue des réponses aux questions la parole est donnée aux clubs.

Le Président du club de Clouange TT, Antoine CECERE, revient sur sa question concernant les jours de réception du championnat en donnant un exemple précis d'une rencontre de son club non jouée à l'heure actuelle. Le Président ayant déjà répondu, rappelle qu'il ne se substituera pas à la Commission Sportive Régionale et clôt le débat.

Le Président du club de Schoeneck TT, Jean-Claude OSTER, demande si les réponses au questionnaire seront transmises aux clubs avant la date limite des engagements de la prochaine saison. Tout sera mis en œuvre pour que les retours soient faits le plus tôt possible.

Le Délégué du club de Sélestat CCA, Suat HAKKIOGLU, intervient pour indiquer que son club, qui ne bénéficie de sa salle que le vendredi rencontre des difficultés lorsque ce jour est férié. Le Président rappelle que le choix a été fait par le club en début de saison, ainsi que la possibilité des changements de date.

Le Président du club de Champigneulle TT, Thibaut ROSENBERGER, s'interroge en cas d'impossibilité à trouver un accord avec le club adverse sur une demande de modification de date ou d'heure d'une rencontre. Corinne STOFFEL lui répond qu'une médiation de la ligue peut être demandée, mais suffisamment tôt.

Le Président du club de Charleville Mézières CMATT, Olivier RODENAS, demande ce qu'il en sera des demandes de concordances ou d'opposition pour la 2<sup>ème</sup> phase. Corinne STOFFEL lui répond qu'il faudra que les clubs fassent un rappel de leurs souhaits afin que la Commission Sportive puisse essayer de les prendre en compte en cas de changement de division.

## **14. Remise des récompenses**

### **Mérite Régional**

Les Médailles de Bronze ont été remises lors des Assemblées Générales des Comités Départementaux à :

- Mickael CURATE (Chalons ASPTT)
- Dominique DONZEL (Fismes US)
- Laurent ROUGEAUX (Cloyes AL)
- Jean-Pierre NAUDIN (Chanteheux Croismare TT)
- Marc PERRIN (Frouard OFP)
- Vincent ROISNE (Thionville TT)
- Pascal STADLER (Sarrebouurg TT)
- Michel CORDIER (Montigny les Metz TT)
- Jean-Noël HARTER (Haguenau TT)
- Laurent LALA (Strasbourg RC)
- Stéphane CACHET (Vittel St Remy AS)
- Gérard HOUILLON (Hadigny les Verrières)

Les médailles suivantes sont remises par Pierre BLANCHARD Président de la Ligue, Henry LEMOINE, Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional et Jean-Marc HAAS BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif.

Médailles d'Argent :

- Alain Lucien OLLIVIER (Frignicourt PPC)
- Fernand DIEBLING (Pont-à-Mousson ASTT)
- Jean-Marc HOLZER (Montauville AL)
- Jean-Luc CHARTIER (Illkirch Graffenstaden AP)
- Jeanne SCHMITT (Strasbourg RC)

Médailles d'Or :

- Jean-Loup THOYER (Moussey CSM)
- Catherine GERMAIN (Fains les Sources AEL)
- Olivier GATHY (Schiltigheim TT)

### **Mérite Fédéral**

Les médailles de bronze du Mérite Fédéral sont remises à :

- Jean-Emmanuel LEGRY (Chalons en Champagne TT)
- Nicolas VEJUX (Strasbourg RC)

### **Rentr'O Ping**

Pour terminer la cérémonie des récompenses, le Président de la Ligue remet les dotations en matériel et bons d'achats aux clubs aux huit premières places de l'opération Rentr'O Ping,

en compagnie de Henry LEMOINE, Jean-Marc HAAS BECKER et Cyril MAYEUX, responsable régional Détection.

- 1er SAINT DIE SRD TT Déodatien
- 2ème ROSHEIM CA
- 3ème THIONVILLE TT
- 4ème FAULQUEMONT E.S.C.
- 5ème MONTIGNY LES METZ T.T.
- 6ème METZ Tennis de Table
- 7ème EPERNAY PPC
- 8ème DOMPAIRE USTT

## 15. Intervention des personnalités

Jean-Marc HAAS BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif, félicite la Ligue pour les différentes organisations de compétitions nationales et internationales en précisant que c'était une des ligues qui en organisait le plus sur le territoire.

En réponse à l'intervention du Président Pierre BLANCHARD, Jean-Marc HAAS BECKER s'interroge sur la réelle connaissance du CNOSF de ce que représente 1.500 € de subventions pour les clubs.

Il s'interroge aussi sur l'avenir du sport français, qui va devoir passer d'une mission de service public à une mission d'utilité publique.

Le sport va être dans l'obligation de trouver des investisseurs privés.

Il termine son intervention en félicitant les clubs du Grand Est pour leur dynamisme.

Henry LEMOINE, Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional, commence son intervention en adressant des félicitations pour l'ensemble des résultats sportifs obtenus lors de la saison écoulée, ceux-ci étant le fruit du travail fait par la ligue, les comités et les clubs. En particulier, il rend hommage aux féminines du club de Metz TT pour leur titre européen. Henry LEMOINE se déclare inquiet sur la baisse des effectifs que l'on retrouve dans toutes les disciplines, signe que l'on se retrouve face à des activités sportives de plus en plus en dehors des clubs, et que le Tennis de Table était un sport particulièrement concerné par ce phénomène.

Il revient ensuite sur les aides apportées par la région qui concernent les athlètes, les manifestations, les clubs de haut niveau et les ligues au niveau de leur fonctionnement, ainsi que par les collectivités locales qui accompagnent les clubs de leur territoire.

## 16. Clôture de l'Assemblée Générale

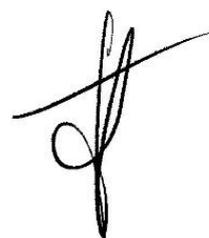
L'ordre du jour étant clos, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants et annonce la fin de l'Assemblée Générale à 13h15.

Il invite les participants au buffet.

Le Président  
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général  
Jean-Claude LIEBON



## ANNEXE 1 : Réponses aux Questions diverses

1. Lors de la prochaine saison, pourrait-il être envisagé de porter le nombre de joueurs par équipes de 3 à 4 joueurs au niveau GE7, afin d'uniformiser ce nombre à tous les niveaux du championnat et donner ainsi la possibilité d'un meilleur équilibre entre jeunes et adultes au sein d'une équipe ?

**Patrick HEMONNOT – Président du club de TROYES JG (10)**

*Plusieurs départements avaient une dernière division à 3 joueurs. C'est donc la disposition qui nous semblait la plus favorable à tous qui a été retenue. Mais cette question sera évoquée dans le questionnaire qui sera adressé aux clubs sur le championnat, et c'est un point qui pourra être amené à évoluer.*

2. Lors de la prochaine saison, pourrait-il être envisagé la présence de deux équipes d'un même club dans la même poule pour les niveaux GE4 à GE7, afin de ne pas bloquer les possibilités éventuelles de montée ?

**Patrick HEMONNOT – Président du club de TROYES JG (10)**

*Cela se fait déjà en GE7. Là encore, cette question sera évoquée dans le questionnaire.*

3. Quel est le premier ressenti des clubs sur le Championnat par équipe Ligue ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Il est trop tôt pour répondre après seulement 3 journées.*

4. Quelles sont les raisons effectives qui ont conduit 3 CD à ne pas y participer ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Le Comité des Ardennes n'est pas hostile à une redéfinition des territoires de championnat au sein de la grande région, mais il leur paraissait indispensable de le faire dans un premier temps au niveau des championnats régionaux et d'attendre quelques années avant d'appliquer cela au niveau départemental.*

*Le Comité de la Marne a fait voter les clubs lors de son Assemblée Générale.*

*Le Comité de la Haute Marne a fait revoter les clubs après avoir appris que les comités des Ardennes et de la Marne n'étaient pas partants.*

5. Y a-t-il parmi les trois Comités Départementaux des approches pour revenir sur leur décision ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Le Comité de la Haute Marne a annoncé lors de son Assemblée Générale qu'il souhaite revenir sur sa position et adhérer à la territorialisation. Cela pourra se faire éventuellement après étude dès la saison prochaine.*

6. Y a-t-il un projet de péréquation pour les frais d'arbitrage et dans ce sens y aurait-il une solution pour les frais de déplacement des joueurs qui résident loin des lieux de stage ou de départ de compétition ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Cela est en projet au niveau de l'arbitrage, mais sous réserve d'acceptation fédérale car c'est pour l'instant contraire aux règlements fédéraux.*

*Au niveau technique, ce n'est pas en projet, les lieux des stages sont tournants et majoritairement centraux. Les clubs n'ont pas de frais non plus quand les techniciens de la Ligue se déplacent.*

7. Lors de stages ou déplacements Ligue : la présence de féminine est souhaitée, et lors de la nuit.

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Nous sommes évidemment d'accord avec le principe et essayons de faire au mieux.*

8. Prévenir les parents lors de stages ou compétition de la maladie de l'enfant.

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Nous bien sûr d'accord là-dessus aussi et cela est déjà mis en application.*

9. Quelles sont les modalités d'aide de la Ligue pour les stages nationaux (argent ou aide au déplacement) ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Il existe une bourse de 200€ pour aider au déplacement. Les modalités en sont définies en toute transparence sur le site de la Ligue.*

10. Le site de la zone étant mort : peut-on mettre tous les renseignements pertinents sur celui de la Ligue ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*En effet, cela est déjà le cas.*

11. Quand la Ligue va tenir compte de l'augmentation des frais occasionnés par la voiture au niveau du bénévolat des arbitres ?

**René PARIS – Président du club de SAINT DIE SRD TT (88)**

*Les remboursements kilométriques sont une application des tarifs fédéraux, et la logique de la Ligue est une logique de Fédération. C'est le cas pour ces frais kilométriques, mais aussi pour les indemnités d'arbitrage par exemple.*

*Néanmoins, la Ligue fera remonter cette inquiétude à la Fédération.*

12. Dans cette phase, une journée de championnat se déroule en plein milieu des vacances scolaires et une autre le week-end du 11 novembre..... Pour les petits clubs (moins de 30 joueurs) qui sont déjà limités pour les journées de championnats en temps normal, on se retrouve à se casser la tête pour constituer les équipes avec les joueurs qui ne sont partis en vacances. Si le calendrier est établi à l'origine par la FFTT, il serait judicieux que les ligues régionales soient vigilantes sur les dates de championnat par rapport aux vacances scolaires et le remontent à la FFTT.

**Grégoire LEPRETRE – Trésorier du club de ST MESMIN-VALLANT TT (10)**

*Sur cette 1<sup>ère</sup> phase, le calendrier était surchargé notamment en raison du week-end bloqué pour la Coupe du Monde. De plus, un décalage avec le calendrier fédéral complique fortement la gestion des brûlages pour les clubs.*

13. Juge arbitrage : deux de nos équipes évoluent en GE1 et GE2, donc nous devons faire deux prestations de juge arbitrage en extérieur. Pour les petits clubs (moins de 30 joueurs) n'ayant pas de JA non joueurs, nous sommes obligés d'affaiblir des équipes pour libérer un JA-joueur. Pourquoi, en GEE, les JA ne peuvent-ils pas être du club recevant, voire joueur? Est-il possible de faire évoluer le règlement ?

**Grégoire LEPRETRE – Trésorier du club de ST MESMIN-VALLANT TT (10)**

*Notre principe est d'adopter pour le plus haut niveau régional les mêmes règles que le dernier niveau national pour une raison d'adaptation et pour le bien des clubs. Il existe également d'autres alternatives telles que la bourse aux arbitres par exemple, ou encore la sollicitation de clubs voisins.*

14. Merci de me dire pourquoi avoir autorisé les clubs à jouer lorsque cela les arrange sans tenir compte du club adverse si ça l'arrange ?

**Antoine CECERE – Président du club de CLOUANGE TT (57)**

*Donner le choix du jour de réception au club recevant se faisait dans le territoire alsacien et donnait satisfaction. Il était très difficile d'imposer un jour et un horaire unique à une division donnée quand tous les départements et les anciennes Ligues jouaient à des moments différents. C'est donc la solution qui nous a semblé la moins pénalisante pour les clubs. Mais cette question sera également posée dans le questionnaire à venir.*

15. Les 3 dirigeants obligatoires au début de saison (président, secrétaire et trésorier) sont-ils toujours obligatoires ?

**Antoine CECERE – Président du club de CLOUANGE TT (57)**

*Oui, ils sont bien obligatoires au moment de la réaffiliation.*

16. Auparavant il était obligatoire de présenter une équipe jeunes pour jouer en régionale. Est-il vrai que cela est supprimé ?

**Antoine CECERE – Président du club de CLOUANGE TT (57)**

*Cela est toujours d'actualité pour les niveaux de GEE à GE2.*

17. J'aimerais avoir des explications à propos de ce nouveau point de règlement publié dans la circulaire n°2 (copie d'écran ci-dessous). Pouvez-vous m'expliquer comment cela va être appliqué et pourquoi un tel changement qui ne s'est jamais vu depuis plus de 23 ans et qui n'est pas appliqué au niveau national ?

*A la fin de la phase 1, les poules seront maintenues : elles seront constituées des équipes ne changeant pas de division et seront complétées par les équipes montantes et descendantes, sauf cas particuliers. Les dates seront par conséquent celles d'un calendrier retour.*

**Rémi ADAM – Secrétaire du club de BAZEILLES PPC (08)**

*Le changement sera en moyenne de 3 équipes par poule, soit près de la moitié des adversaires qui seront différents. De plus, cela permet un équilibrage déplacements/réceptions et une proximité géographique sur l'ensemble de la saison.*

18. Pourquoi n'y a-t-il pas de demi-tarif pour les licences validées après janvier ?

**Alexandre COUPAS – Trésorier du club de MONTIGNY LE ROI (52)**

*C'est une logique fédérale, cette possibilité ne nous est pas donnée par la Fédération. Dans la pratique, un club peut très bien revoir sa cotisation en fonction du service donné, qui est moindre.*

*Néanmoins, la Ligue fera remonter cette interrogation à la Fédération.*

19. Pourquoi un juge-arbitre qui ne fait pas de compétition doit avoir une licence traditionnelle ? Dans notre cas, la mère d'un joueur a une licence juste pour être juge-arbitre et nous sommes obligé de ne pas lui faire payer de cotisation, elle ne veut pas et ça se comprend. Et encore nous sommes très bas en tarif, je n'imagine même pas un JA payer une cotisation 150€ et ne pas jouer.

**Alexandre COUPAS – Trésorier du club de MONTIGNY LE ROI (52)**

*C'est une question de responsabilité, en lien avec les assurances fédérales. Le club n'est cependant obligé de rien, et peut très bien prendre en charge ou ne faire payer que la licence sans cotisation.*